



# COMITÉ DE DIRECTION

## Bureau Exécutif

### PROCÈS-VERBAL N° 10

---

<b>Réunion du :</b>	<b>Mardi 20 décembre 2022</b>
<b>À :</b>	<b>18h00</b>
<b>Présidence :</b>	<b>M. Eric BORGHINI</b>
<b>Présents :</b>	<b>Mme Véronique LAINE, MM. Vincent CASERTA, Philippe DI MARCO, Noël MANNINO</b>
<b>Excusé(s) :</b>	<b>MM. Jean Louis DISTANTI, Mathieu SAVY</b>
<b>Assiste(nt) à la séance :</b>	<b>Mmes Claire CHAMBON, Florence DERBESY MM. Raphaël BOUTIN, Arnaud DOUDET, Laurent MOURET</b>

---

Conformément aux dispositions de l'article 13.7 des Statuts de la LMF, il a été décidé de convoquer le Comité de Direction par voie dématérialisée.

#### MODALITES DE RECOURS

*Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.*

\*\*\*\*\*

## **1. INFORMATIONS DU PRESIDENT**

### **● Condoléances**

A la suite du décès de Mme Nathalie GUERIN, ancienne Secrétaire de la LMF et épouse de M. Eric GUERIN, membre bénévole du District de Provence, le Président et les membres du bureau exécutif adressent leurs très sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette disparition.

A la suite du décès de Mme Juliette ANTONELLI, épouse de M. Roger ANTONELLI, membre bénévole de la LMF, le Président et les membres du bureau exécutif adressent leurs très sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette disparition.

- Vœux de prompt rétablissement

Le Président et les membres du bureau exécutif adressent leurs vœux de prompt rétablissement à M. Tahar ZIANE, membre bénévole de la LMF.

- Démission

M. Etienne RIPERT a informé la LMF de sa démission de ses fonctions de Vice-Président et membre de la C.D.T.I.S. du District Grand Vaucluse.

- Réunion DRAJES Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une réunion s'est tenue en présence de M. Bernard DEMARS, Directeur de la DRAJES, MM. Raphaël BOUTIN, Laurent MOURET et du Président Eric BORGHINI, avec des échanges constructifs et intéressants.

La LMF a répondu aux attentes concernant les Jeux Olympiques et Paralympiques pour lesquels le Ministère des Sports sollicitait les Fédérations sur les animations ; la LMF se propose d'adapter l'évènement LMF Tour mis en place lors de la Coupe du Monde Féminine 2019.

## **2. POINT EDUCATRICES**

Claire CHAMBON, CTR en charge du développement et animation des pratiques, présente le projet Educatrices ayant pour objectifs l'augmentation du nombre de femmes en formations professionnelles, l'amélioration des compétences des éducatrices et l'accès au niveau régional, mais également à des postes à responsabilités (membres de Commissions, ETR, Elues de clubs et/ou des instances).

Il sera nécessaire d'identifier une vingtaine de femmes et de les suivre sur 2 saisons en leur proposant de les former. Le coût de la formation sera pris en charge en partie par la LMF et le club, avec l'utilisation des bons de formation.

Le Bureau Exécutif donne son accord sur la mise en place de ce projet.

## **3. CHAMPIONNAT NATIONAL FUTSAL FEMININ**

La LMF a mis en place la phase régionale du Championnat National Futsal Féminin cette saison.

20 équipes se sont engagées (2 en District des Alpes, 7 en District Grand Vaucluse, 5 en District de Provence et 6 en District du Var). Le championnat débutera dès janvier 2023 avec une finale régionale le 12 février afin de fournir une équipe qualifiée à la F.F.F. pour participer au Championnat National Futsal Féminin.

## **4. POINT SUR LE RECRUTEMENT D'UN CTD REGIONALISE – DISTRICT DU VAR**

Une réflexion est en cours sur l'opportunité de recruter un CTD PPF régionalisé (poste actuellement vacant) pour le District du VAR.

Après avis du Directeur Technique Régional et échanges, il est proposé de confier ce poste à la CTD DAP du District du Var, sous réserve qu'elle obtienne le DES avant le 30 juin 2023. Dans l'attente, il sera procédé au recrutement d'un CTD DAP en Contrat à Durée Déterminée.

## **5. POINT SUR LE CHAMPIONNAT U 13 – DISTRICT DE PROVENCE**

La LMF a été alertée du déroulement d'un « championnat » U13 à 11 sur le territoire du District de Provence avec l'établissement d'un calendrier sur une saison, et la participation de 14 clubs du District de Provence et un club du District du Var, dont certains labellisés.

Cette organisation est gérée directement par les clubs et est contraire aux préconisations fédérales relatives à l'organisation de la pratique en catégorie U13 (pratique à 8 joueurs).

Une demande d'explications et précisions sera adressée aux Districts concernés.

## **6. NATIONS CUP ST TROPEZ**

La LMF est sollicitée sur l'évènement « La Nations Cup », Tournoi International de Football réservé aux avocats et notaires qui se déroulera du 6 au 11 juin 2023 sur le territoire de St Tropez.

La sollicitation porte sur la mise à disposition d'arbitres officiels.

Un rendez-vous sera pris avec les organisateurs.

## **7. POINT CAMPUS**

Arnaud DOUDET fait un point Campus sur les priorités à venir : la stratégie et structuration du projet, et la recherche des financeurs publics et privés.

Il présente la Société ARGEST susceptible d'accompagner la Ligue dans ces domaines et dont la prestation s'élève à 10 000 € TTC.

Le Bureau Exécutif donne son accord. Un rendez-vous aura lieu entre le Président et la Société début janvier 2023.

La séance est levée à 19h20.

**Eric BORGHINI**  
**Président**